

Face aux dénis et aux urgences sociales, l'action syndicale

Le gouvernement Barnier censuré, le président Macron s'est livré à un nouveau numéro d'autosatisfaction et de déni de ses responsabilités dans la crise politique que traverse le pays.

Il est pourtant bien le premier responsable, par son refus de prendre en compte le résultat des urnes, en nommant un premier ministre issu du parti LR adoubé par le RN auquel il n'a cessé de céder au cours du débat budgétaire, balayant dans le même temps les amendements de la gauche visant à plus de justice fiscale et sociale en mettant à contribution les plus riches et les revenus du capital.

Tout a été tenté par le pouvoir et les puissants, pour occulter les raisons de la crise et éviter la censure. Ils ont agité la dette publique comme un épouvantail, promis la catastrophe économique si un programme différent de l'austérité, de la régression des services publics et de la protection sociale était appliqué.

Quant aux enjeux sociaux d'aujourd'hui, ils sont ignorés avec la dégradation dramatique des services publics de santé et d'éducation, de transport..., les privatisations qui détournent les fonds publics, les ambitions écologiques revues à la baisse.

Quel que soit le futur gouvernement, l'action syndicale est plus déterminante que jamais pour faire entendre nos exigences et montrer notre détermination à lutter contre le détricotage des droits sociaux.

Le 3 décembre, à l'appel de 8 organisations, les retraité·es ont manifesté pour la revalorisation de leurs pensions (voir p 2). En effet la mise à contribution des retraité·es et l'utilisation des pensions de retraites comme variable d'ajustement budgétaire ont fait partie d'emblée des mesures annoncées. En l'absence de budget voté, l'indexation des pensions à hauteur de l'inflation (+2,2%) sera effective au 1^{er} janvier 2025. Le code des pensions sera donc appliqué. La mobilisation des retraité·es ne devra cependant pas faiblir en janvier : il nous reste encore beaucoup à obtenir sur ce sujet .

Le 5 décembre, ils étaient avec les actif·ves pour défendre les droits des agent·es de la Fonction

Publique et notamment exiger la suppression des jours de carence, le maintien de l'indemnisation à 100% des arrêts maladies et le versement de la GIPA en 2024. Vous trouverez pages 3 et 4, une tribune unitaire du 29 novembre qui dénonce les réformes envisagées par le Ministre de la Fonction publique d'alors.

Après la réussite de cette journée, dans laquelle la mobilisation des personnels de l'éducation a été remarquable et la grève majoritaire dans les collèges et lycées, la FSU avec la CGT et Solidaires a appelé les agent·es de la Fonction publique à se mobiliser lors d'une semaine d'actions avec un temps fort ce jeudi 12 décembre.



Après ce premier trimestre sous pression, nous vous donnons rendez-vous en janvier :

Pour poursuivre l'action,

Pour aller au musée Maillol le 31 janvier y découvrir l'exposition Nadia Léger ou vous inscrire dès maintenant au séjour de montagne en mars (tout ça en page 4) .

D'ici là, nous vous souhaitons de passer les meilleures fêtes possibles.

*Fabienne Bellin et Anne-Marie Roussel
Co secrétaires retraité·es SNES -FSU Versailles
Le 12 décembre 2024*

p.1 : Editio
p.2 : Action du 3 décembre
p.3 : Tribune femmes FP
p.4 : Suite tribune femmes FP
p.5 : Culture , loisirs

[Sommaire](#)

Action des retraité·es : le 3 décembre

Le 3 décembre 2024, à l'appel des organisations UCR-CGT, UCR-FO, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR et Ensemble & Solidaires, des dizaines de milliers de retraité·es se sont rassemblé·es et ont manifesté pour faire entendre leurs revendications :

- L'indexation de toutes les retraites de base au 1^{er} janvier 2025 sur la base des dispositions contenues dans les articles L.161-23-1 et L161-25 du Code de la sécurité Sociale.
- Le rattrapage des pertes subies depuis 2017.
- Pas de pension en-dessous du SMIC.
- La revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen.

Cette journée avait été précédée dans les départements de notre académie de campagnes de signatures et de distribution de tracts sur les marchés, organisées dans le cadre des intersyndicales retraités départementales. L'occasion de rencontrer la population et notamment les retraité·es, d'échanger avec eux sur le bien fondé de nos revendications. Nombre d'entre eux sont préoccupés des questions de pouvoir d'achat, d'accès à la santé et partagent nos revendications. Mais le poison du discours médiatique dominant - retraité·es privilégié·es qui bénéficient d'avantages indus et doivent donc renoncer à leurs droits pour participer à la lutte contre les déficits - n'est pas sans effet . D'où l'intérêt de ces rencontres de terrain et l'accueil chaleureux de certains, contents que l'on parle enfin d'elles et d'eux.

Le 3 décembre après midi nous étions plusieurs centaines rue de Varennes pour les trois académies de la région de la région parisienne après des initiatives le matin dans nos départements.

A Versailles, le rassemblement du matin devant la préfecture avec prise de paroles des 5 organisations représentées dans le département a été très bien relayé dans la presse (invitée pour l'événement).



Actu 78 titrait le 4 décembre « **La retraite n'est pas une allocation, c'est un droit !** » : la colère gronde à Versailles.

« Des retraités ont manifesté ce mardi 3 décembre 2024 devant la préfecture de Versailles pour réclamer, notamment, une revalorisation de leur pension au 1^{er} janvier 2025... ».

Suivait un article très complet reprenant les raisons essentielles de la mobilisation citant notamment «700 000 retraités n'ont pas de complémentaire santé. Nous sommes vent debout contre le détricotage de la Sécurité Sociale. »...

A Evry, alors qu'une cinquantaine de personnes était rassemblée sous la pluie , une délégation représentant 6 organisations de retraité·es a été reçue par le cabinet de la Préfète de l'Essonne. Près d'un millier de pétitions signées sur les marchés ont été remises. Défense de la sécurité sociale , place des retraité·es ,citoyen·nes à part entière et pleinement



investi·es dans la vie du pays, exigence de services publics de qualité et de proximité et de transports publics, dénonciation du démantèlement des hôpitaux publics du 91 au profit du privé , grave dysfonctionnement du CDCA, les sujets n'ont pas manqué.

A l'instar de celles du Premier ministre l'après midi, les réponses ont comme d'habitude tenté de justifier les mesures contenues dans le PLFSS pour lequel le gouvernement a déclenché le 49-3.

Dans ces conditions et quel que soit le gouvernement à venir, les retraité·es avec leurs organisations, continueront à œuvrer pour faire aboutir leurs revendications, qui rejoignent d'ailleurs celles des salariés actifs ou chômeurs. Ils continueront à développer les initiatives et mobilisations visant à en finir avec cette politique de remise en cause de tous nos acquis sociaux.



Pour Guillaume Kasbarian, les femmes fonctionnaires sont coupables d'être femmes, malades et fonctionnaires

Tribune unitaire parue dans Libération le 29 novembre 2024

Salaires en berne, conditions de travail dégradées, services publics démantelés... Les choix que privilégie le ministre de la Fonction publique sont une attaque en règle contre les femmes qui représentent les 63 % des salariés du public, dénonce un collectif de syndicalistes, politiques et de responsables d'associations.

Infirmières, agentes d'entretien, enseignantes, greffières, travailleuses sociales ou administratives... Les agentes de la fonction publique exercent des métiers essentiels dits d'utilité sociale sans lesquels notre pays et notre société ne pourraient fonctionner. Les femmes, jeunes et plus âgées, sont également les principales utilisatrices des services publics, notamment dans les secteurs cruciaux de la santé, de l'éducation et des services sociaux.

Salaire en berne, condition de travail dégradées, services publics démantelés.

Malgré leur engagement quotidien à faire vivre les services publics et à servir l'ensemble de la population, les femmes sont une des cibles des choix budgétaires des gouvernements successifs qui ont conduit à leur déclasserement salarial et à une dégradation de leurs conditions de travail et de santé. Au cours des 20 dernières années, leur pouvoir d'achat a plongé en moyenne de 23 % tandis que leurs perspectives d'évolution de carrière se sont considérablement restreintes.

La dernière réforme des retraites a, une fois de plus, désavantagé les femmes. Les politiques de sous-investissement des services publics intensifient nos charges de travail et dégradent la qualité des services rendus au public.

En conséquence, ce sont tous ces métiers qui peinent à recruter. L'état des hôpitaux illustre parfaitement cette situation. 4 867 lits d'hospitalisation ont été supprimés cette année portant à 43 5043 le nombre total de lits disparus en une décennie. Pour enrayer cette crise, pour plus de justice sociale et d'égalité : c'est plus de services publics dont nous avons besoin ainsi qu'une véritable revalorisation de ces métiers.



Les choix du ministre de la Fonction publique sont bien une attaque en règle contre les femmes !

A rebours de ces besoins, le ministre Kasbarian accuse aujourd'hui les fonctionnaires d'absentéismes pour imposer des mesures brutales : trois jours de carence et diminution à 90 % du taux de remplacement en cas d'arrêt maladie, suppressions de postes en masse, fusion de services et autres mesures qui vont fragiliser toujours plus nos services publics et dégrader l'exercice de ces métiers et la santé des femmes fonctionnaires.

Plus âgées que les salariées du privé, les femmes fonctionnaires sont plus exposées aux arrêts de travail – est il besoin d'expliquer ici l'articulation entre âge et fréquence des arrêts pour maladie ?

Ces métiers font partie des plus féminisés, les femmes sont donc nombreuses en situation de monoparentalité ce qui rend ardue la prise en charge de leurs enfants malades. Souvent au contact direct avec les usagers, les femmes fonctionnaires sont aussi plus touchées par les épidémies saisonnières dont les pics sont parfaitement identifiables et c'est particulièrement vrai dans les métiers du soin .

Pour Guillaume Kasbarian, les femmes fonctionnaires sont coupables d'être femmes, malades et fonctionnaires

Les choix politiques du ministre Kasbarian sont injustes et graves car ils affaibliront l'accès aux services publics pour l'ensemble des usagères, renforceront la précarité et les inégalités territoriales - diminuant la qualité de vie et l'autonomie des femmes.

Casser les services publics, c'est aussi renforcer la grave crise sociale et démocratique que notre pays traverse : c'est affaiblir toujours plus les solidarités collectives et faire le lit de l'extrême droite qui se nourrit de ce désespoir social.

Les femmes fonctionnaires représentent les 63 % des salariés du public, c'est leur vie globale qui sera encore plus dégradée par les mesures d'allongement du délai de carence et de réduction des indemnités.

Le ministre Kasbarian s'auto-félicite de son courage de s'attaquer aux arrêts maladie des fonctionnaires ! Mais, en réalité : de quoi ce ministre est-il le nom ?

Certainement celui de la détestation et de la destruction des droits des agents de la fonction publique. Mais aussi et surtout celui d'un ennemi frontal des femmes salariées et des usagères des services publics.

Et lorsqu'on regarde les besoins immenses en termes de services publics pour éradiquer les violences sexuelles et sexistes, pour gagner l'égalité salariale, pour l'emploi des femmes et la nécessaire revalorisation des métiers féminisés : le choix des politiques austéritaires dans lequel s'inscrivent ces mesures s'opère bien contre toutes les femmes.

Décidément, il ne fait pas bon être femme sous ce gouvernement résolument conservateur !

Premières signataires :

Clémentine AUTAIN, députée APRES, Ana AZARIA, présidente Femme Égalité,,

Sophie BINET, secrétaire générale de la CGT

Soumya BOUARAHA, députée PCF, Lucie CASTETS, co-fondatrice collectifs Nos

Services publics, Cyrielle CHATELAIN, députée Les Écologistes, Caroline CHEVÉ,

secrétaire départementale FSU 13, Guislaine DAVID, co-secrétaire générale de la FSU

-SNUIPP, Ingrid DAROMAN, Fondation Copernic, Julie FERRUA, co-déléguée

générale de l'Union syndicale Solidaires, Sigrid GERARDIN, co-responsable secteur droits des femmes FSU, Murielle GUILBERT,

co-déléguée générale de l'Union syndicale Solidaires, Fatiha KELOUA HACHI, députée PS, Aliénor LAURENT, co-présidente

Osez le Féminisme, Ursula LEMEN, co-présidente Osez le Féminisme, Gaëlle MARTINEZ, déléguée générale de Solidaires

Fonction Publique, Myriam LEBRIKI, secrétaire confédérale CGT commission femme mixité, Anne LECLERC, porte parole

Collectif national pour le droit des femmes, Dominique PATUREL, Fondation Copernic, Alice PICHARD, porte-parole ATTAC,

Natasha POMMET, secrétaire générale de la fédération CGT des services publics, Laurence ROSSIGNOL, sénatrice PS, Suzy

ROTRESHMAN, porte parole Collectif national pour le droits des femmes, Danielle SIMONET, députée AP, Mireille STIVALA,

secrétaire générale CGT de la santé et de l'action sociale, Sophie TAILLE-POLIAN, députée Génération.s, Marine TONDELIER,

secrétaire nationale des Écologistes, Aurélie TROUVÉ, députée LFI, Maud

VALEGEAS, co-secrétaire fédérale de SUD Éducation, Sophie VÉNÉTTAY,

secrétaire générale du

SNES-FSU, Youlie

YAMAMOTO, porte

parole ATTAC



https://www.liberation.fr/idees-et-debats/pour-guillaume-kasbarian-les-femmes-fonctionnaires-sont-coupables-detre-femmes-malades-et-fonctionnaires-20241129_CRP2H33EVJDL5EQAOTFRWFRGHE/

Une semaine d'activité raquettes sur neige à Molines en Queyras du 16 au 22 mars 2025

Les Retraités du SNES Créteil organisent un séjour de raquettes à Molines-en-Queyras dans les Hautes-Alpes du 16 au 22 mars 2025.

Ce séjour est proposé aux retraités du SNES Versailles.

Depuis 10 ans nos camarades de Créteil proposent à leurs adhérents de passer une semaine en montagne pour une «activité à l'échelle humaine de retraité», à la fois sportive et culturelle, encadrée par un accompagnateur, Christophe, qui outre ses qualités sportives et humaines, est une vraie encyclopédie vivante en géologie, botanique, écologie... Les soirées sont en partie consacrées à choisir et préparer la sortie du lendemain sur la base des propositions de Christophe et en fonction des envies de chacun. Le groupe compte une douzaine de participants

Sur le plan pratique

Prix du séjour: 750 € environ, en fonction de la négociation menée par Christophe l'accompagnateur avec l'hôtel, ce prix comprend la pension complète, le coût de l'accompagnateur, le prêt de raquettes et bâtons, les déplacements sur place.

Il ne comprend pas le voyage depuis Paris jusqu'à la gare de Montdauphin-Guillestre (ligne Paris-Briançon par Valence) où l'accompagnateur vient chercher (et ramène) le groupe.

Paiement : ¼ avant le séjour, solde à la fin du séjour

Lieu de séjour: Hôtel «Chamois» Molines en Queyras

Renseignements et inscriptions auprès de Fabienne Bellin:

06 38 68 16 16 fabienne.bellin@snes.edu



Une réunion des personnes intéressées sera organisée à la mi janvier. Le séjour sera alors finalisé si le nombre de participants est suffisant. Ne pas hésiter à demander des renseignements au contact ci-dessus

Visite de l'exposition *Nadia Léger, une femme d'avant-garde*, Musée Maillol

Le vendredi 31 janvier 2025 à 10h30 au musée Maillol
56-61 rue de Grenelle 75007 PARIS

La rétrospective Nadia Léger, Une femme d'avant-garde retrace le parcours largement méconnu de cette femme d'exception, tout à la fois peintre prolifique, éditrice de revue, collaboratrice de son époux Fernand Léger, résistante, bâtisseuse de musées et fervente militante communiste.

Prix du billet d'entrée : 15,5 €

Visite avec un·e conférencier·e (prise en charge financière par le SNES)

Rendez vous à l'entrée du musée à 10h15

RER Musée d'Orsay , métro rue du bac, Saint Sulpice ou Sèvres Babylone



Inscription par mail à fabienne.bellin@snes.edu

Nom, Prénom :

Adresse:

Mail:

Téléphone :

Nombre de personnes :

Pour celles et ceux qui le souhaitent nous pourrons ensuite déjeuner ensemble dans le quartier